Pharmaciens



Un rapport ministériel a examiné l'organisation, les obligations règlementaires et le financement de la distribution en gros des médicaments en ville afin d'évaluer si elle répond aux enjeux d'accès de la population aux médicaments, aux exigences de sécurité du médicament et d'efficience de la dépense collective. L'objectif étant d'identifier les mesures qui permettraient d'améliorer le système.

Parmi les pistes évoquées, il est notamment question de l'étape du transport des médicaments. Car si leur distribution en France, réalisée soit par vente directe ou par répartition, toujours sous la responsabilité du pharmacien, répond aux exigences de traçabilité, de qualité et de sécurité, rendant l'opération sûre, on ne peut pas en dire autant du transport, pour lequel il faudrait un renforcement des exigences. Autre difficulté : les ruptures de stock ou d'approvisionnement. Selon le rapport, pour y faire face, il faudrait mieux partager les obligations de service public entre les acteurs, en donnant notamment plus de responsabilité aux laboratoires… et probablement revoir son modèle économique, en améliorant le partage des ressources entre les différents acteurs de la chaîne.

Pour consulter le rapport, <u>cliquez ici</u>

© 2015 Les Echos Publishing